

Communiqué de presse de Jeunes Médecins

Jeudi 28 avril 2022

Impact de la Covid-19 sur les soignants : Jeunes Médecins plaide en faveur d'une communication transparente des données

Le 23 avril 2020, en pleine période épidémique, Jeunes Médecins demandait au Ministre des solidarités et de la santé de lui communiquer le nombre de décès quotidiens recensés parmi le personnel soignant depuis le début de la crise sanitaire et le nombre d'arrêts maladie touchant le personnel soignant du fait de la COVID-19.

Cette demande d'information anonymisée correspondait à un besoin légitime de transparence, de suivi épidémiologique, d'organisation des forces de soins et des moyens de protection sur tout le territoire.

Néanmoins, silence total de l'administration, le Ministre refuse de nous communiquer ces données.

Devant un tel mépris, alors que le contexte de crise justifiait totalement cette demande et que Jeunes Médecins était dans son rôle d'évaluation des risques pour garantir la sécurité au travail de ses adhérents, nous avons décidé de saisir la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) qui a émis un avis défavorable. Nous avons ensuite contesté cet avis devant le tribunal administratif en décembre 2020.

A nouveau, silence total du Ministre.

Une audience est prévue le 13 mai prochain, Jeunes Médecins plaidera devant le tribunal administratif afin que ces données soient dorénavant transmises intégralement et en toute transparence lorsque le contexte épidémique l'exige.

Nous ne pouvons pas admettre que de telles données restent opaques, confidentielles et entre les seules mains du ministère de la santé.

Contact presse

Emanuel Loeb

Président Jeunes Médecins

president@jeunesmedecins.fr

06 50 93 64 60